

Master 1 – LEA-MPII

UE C.2.2: Professionnalisation / stage

Rapport de Professionnalisation

Année Universitaire 2025 - 2026

I. Principes généraux

L'UE de professionnalisation en fin de première année de master LEA donne lieu à une double évaluation :

- Une évaluation du tuteur en entreprise (sur la base d'un questionnaire type et des différents documents demandés en rapport avec les missions et les tâches réalisées) donnant lieu à l'attribution d'une note sur 20 (note de stage).
- Une évaluation réalisée par l'enseignant responsable du stage, sur la base d'un rapport écrit produit par l'étudiant·e au terme de la première année de formation et au terme du stage, donnant lieu à l'attribution d'une note sur 40.

Ce rapport écrit doit permettre d'évaluer l'aboutissement des réflexions de l'étudiant·e sur l'acquisition et la mobilisation des différentes compétences techniques, intellectuelles et relationnelles visées en M1 LEA.

Pour l'étudiant·e, la rédaction du rapport de professionnalisation doit être considérée comme un exercice de réflexion sur son activité professionnelle en lien avec les compétences acquises ainsi que sur ses différentes expériences formatives antérieures. Il s'agira, notamment, de dresser un bilan sur le degré d'acquisition des compétences professionnelles et d'en tirer les enseignements indispensables pour sa poursuite d'études, sa stratégie de recherche de stage ou d'alternance en master 2 et pour sa recherche d'emploi en fin de Master. Enfin, il s'agira de justifier ses choix de cours en M2 à la suite du stage mais aussi des cours de découverte (SDOI: Commerce équitable / Echanges internationaux responsables ; DMRH: Diversité et inclusion / Mobilité internationale), les UE Professionnalisation du M2 offrant différentes colorations en fonction de son projet professionnel.

Le rapport de professionnalisation sera déposé obligatoirement dans **votre espace de suivi des stages sur l'ENT** (onglet restitution, puis « déposer un rapport de stage ») exclusivement en pdf. Il sera analysé systématiquement par le logiciel anti plagiat « Compilatio ».

Les dates limites de remise du rapport de professionnalisation sont les suivantes :

Première session : 10 juin 2026 23h59

Deuxième session : 21 aout 2026 23h59

N.B.: Rendre en première ou deuxième session n'est qu'une formalité administrative, et n'a aucune conséquence pédagogique : vous ne serez pas noté différemment, et rendre en deuxième session ne signifie en aucun cas que vous devrez passer au rattrapage.

2. Structure du rapport de professionnalisation

Le rapport de professionnalisation intégrera l'ensemble des éléments suivants :

- Couverture, page de titre

La couverture doit permettre à l'UFR d'identifier l'entreprise d'accueil pour le stage, l'étudiant, la formation. L'étudiant peut donner libre cours à sa créativité à partir du moment où il respecte les mentions obligatoires suivantes :

Université Clermont Auvergne - UFR Langues, Cultures et Communication
Prénom et nom de l'étudiant(e)
Rapport de professionnalisation de Master 1 – Langues Étrangères Appliquées -Management de Projets
Interculturels et Internationaux
Parcours DMRH ou SDOI
Dates exactes du stage (début et fin)
Nom de l'entreprise – Nom et fonctions du tuteur
Nom de l'enseignant responsable du stage

- Remerciements
- Sommaire
- Introduction
- Le stage
 - Contexte du stage
 - Mission(s) réalisée(s)
 - Apports du stage et le bilan personnel
- Le choix des cours dans l'UE Professionnalisation en M2 confortant ses perspectives professionnelles en M2 ; appuyées notamment sur les cours et les travaux réalisés pendant les activités de découverte (SDOI: Commerce équitable / Echanges internationaux responsables ; DMRH: Diversité et inclusion / Mobilité internationale).
Ce choix de cours devra être obligatoirement saisi avant le 21 aout via le questionnaire «[Choix des enseignements optionnels 2025-2026](#)» accessible via ce lien hypertexte ou sur l'espace ENT «[Master LEA – espace étudiant](#)».

Tableau des cours à choisir dans les UE Professionnalisation :

SDOI	DMRH
Semestre 3	Semestre 3
Cours optionnels (1 parmi les 2 suivants)	Cours optionnels (1 parmi les 2 suivants)
o Outils de financement et propriété intellectuelle à l'internationale	o Outils de la diversité et de l'inclusion
o Commerce équitable et chaîne de valeur	o Outils de la mobilité internationale
Cours optionnels (2 parmi les 3 suivants)	
o Management des opérations imports-exports	
o Outils de veille	
o Garanties du commerce équitable	
Semestre 4	Semestre 4
Cours optionnels (2 parmi les 3 suivants)	Cours optionnels (2 parmi les 3 suivants)
o Enjeux communicationnels du commerce équitable	o Politique diversité et inclusion - paroles d'acteurs
o Management et stratégies d'implantation à l'international	o Politique mobilité internationale - paroles d'acteurs
o Gestion internationale des risques à l'export	o Comportement du manager
Cours optionnels (2 parmi les 3 suivants)	
o Outils d'optimisation des procédures douanières	
o Approches interculturelles et paroles d'acteurs du commerce équitable	
o Mise en place d'une démarche RSE	

- Conclusion sur votre projet professionnel et votre stratégie de formation
- Sources
- Annexes
 - o Les documents du stage
 - o Les différentes productions réalisées pendant les activités de découverte (parcours DMRH: Diversité et inclusion / mobilité internationale; parcours SDOI: Echanges internationaux responsables / Commerce équitable)

3. Règles formelles

- Le corps du rapport de professionnalisation doit comporter jusqu'à 25 pages.
- Chaque partie doit commencer sur une nouvelle page de texte.
- Les paragraphes doivent être justifiés. Les marges seront de 2 à gauche et 3 cm à droite.
- Les figures (tableaux, schémas, graphiques...) doivent être centrées et systématiquement numérotées, titrées et appelées dans le texte (par exemple : *En nous appuyant sur les données de la figure n°3, il est possible de...*).
- Pour le corps de texte, on utilisera une police Times New Roman taille 12. Les titres des différentes parties et sous-parties peuvent être mis en évidence en utilisant les caractères de style gras, italique ou une combinaison de ceux-ci.
- Le document doit être paginé à partir de l'introduction.